

Fonds Jacques Bollens

Note aux candidats

1. But du Fonds

Le *Fonds Jacques Bollens* a été créé au sein de la Fondation Roi Baudouin. Il a pour but de soutenir la restauration et la conservation de productions artistiques et de documents historiques sur papier ou parchemin détenu(e)s dans les collections publiques en Belgique.

Le Fonds s'adresse en priorité à des projets de restauration et de conservation préventive, tel le dépoussiérage, le conditionnement, etc... Il peut par exemple servir à acheter du matériel adéquat pour le conditionnement des œuvres sur papier en interne.

L'intervention du Fonds ne peut servir au financement de frais de personnel structurel (gardiennage, guidance, animation, etc.). Un projet tenant compte de l'actualité (exposition, recherche, ...) est un plus.

Les œuvres bénéficiant de l'aide du Fonds devront **être accessibles au public** et faire l'objet, d'une **mise en valeur particulière** à charge du demandeur.

2. Soutien

Un appel est lancé tous les deux ans. Pour le présent appel, le Fonds dispose d'un budget de **12.000 €**.

3. Procédure de sélection

Les **critères** suivants guident l'examen des dossiers:

- **l'importance** de l'œuvre dans la production de l'artiste, dans l'histoire de l'art ou dans la collection de l'institution ;
- **l'urgence** du traitement pour raison de conservation ;
- **la valeur exemplative** du projet (entraînant e.a. un changement positif d'autres projets, la reprise du projet par d'autres, ...)



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Jacques Bollens

- **la qualité de la mise en œuvre du projet** (mesurée e.a. par la précision et la fiabilité du plan financier, le réalisme du calendrier, l'évaluation et le suivi du projet...);
- **les garanties de continuité du projet** (accessibilité de l'œuvre, possibilité de publications et d'études, ...);
- **l'actualité** (une exposition, publication, ...);
- le fait qu'ils soient porteurs **d'innovation sociale ou culturelle**.

La **sélection** est assurée par le Comité de gestion qui se réunit une fois par an. Si nécessaire, il fait appel à l'avis d'experts indépendants. Le Comité de gestion ne motive pas ses décisions qui sont sans appel.

Chaque candidat est informé par écrit du résultat de la sélection. Tout projet sélectionné fait l'objet d'une convention prévoyant une procédure de contrôle quant à l'affectation du soutien.

Pour être pris en considération, les dossiers introduits doivent répondre aux **critères de recevabilité** suivants :

- Le formulaire de candidature doit être rempli complètement.
- Le porteur du projet est le représentant d'une collectivité, une organisation sans but lucratif, une institution, un groupe de bénévoles ou une institution publique locale (c.à.d. pas une organisation commerciale).
- Le projet doit être pertinent par rapport aux objectifs du Fonds.

4. Modalités de participation

Pour participer, les candidats doivent compléter le **formulaire de candidature** en ligne à partir du site de la Fondation Roi Baudouin (www.kbs-frb.be). Plus d'information concernant le fonds est accessible sur le site www.bonnescauses.be.

Les annexes suivantes sont nécessaires (si disponibles) :

- photos du projet ;
- les informations pratiques ;
- si le candidat n'est pas le propriétaire, l'autorisation ou la procuration du propriétaire ;
- en cas de restauration, une description du traitement proposé et une estimation détaillée ainsi que le CV du restaurateur.

Les annexes avec un astérisque sont obligatoires.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Jacques Bollens

Pour toute information spécifique :

Alice Ryelandt – ryelandt.a@mandate.kbs-frb.be - 02/549 02 69



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCOUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE